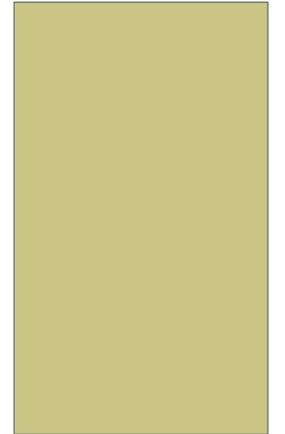




# DÉMARCHE CAPTAGES PRIORITAIRES : RETOURS D'EXPÉRIENCES

2 EXEMPLES : CAPTAGES DE LA GIMOND ET D'UNIAS



# CAPTAGE DE LA GIMOND

- AAC de 300 ha SAU située principalement sur la commune d'Aveize (69) et Alimentant le SIEA de Chazelles et Viricelles
- 35 exploitations concernées dont 12 avec une surface importante- exploitations BL principalement
- Problématique pesticides et nitrates
- Animation depuis 2012 encadrée par un arrêté depuis fin 2012 et accompagnée par un CT depuis 2013
- Etude bilan en fin 2016 et début 2017
- Construction d'un nouveau CT 2017 (CT Coise)



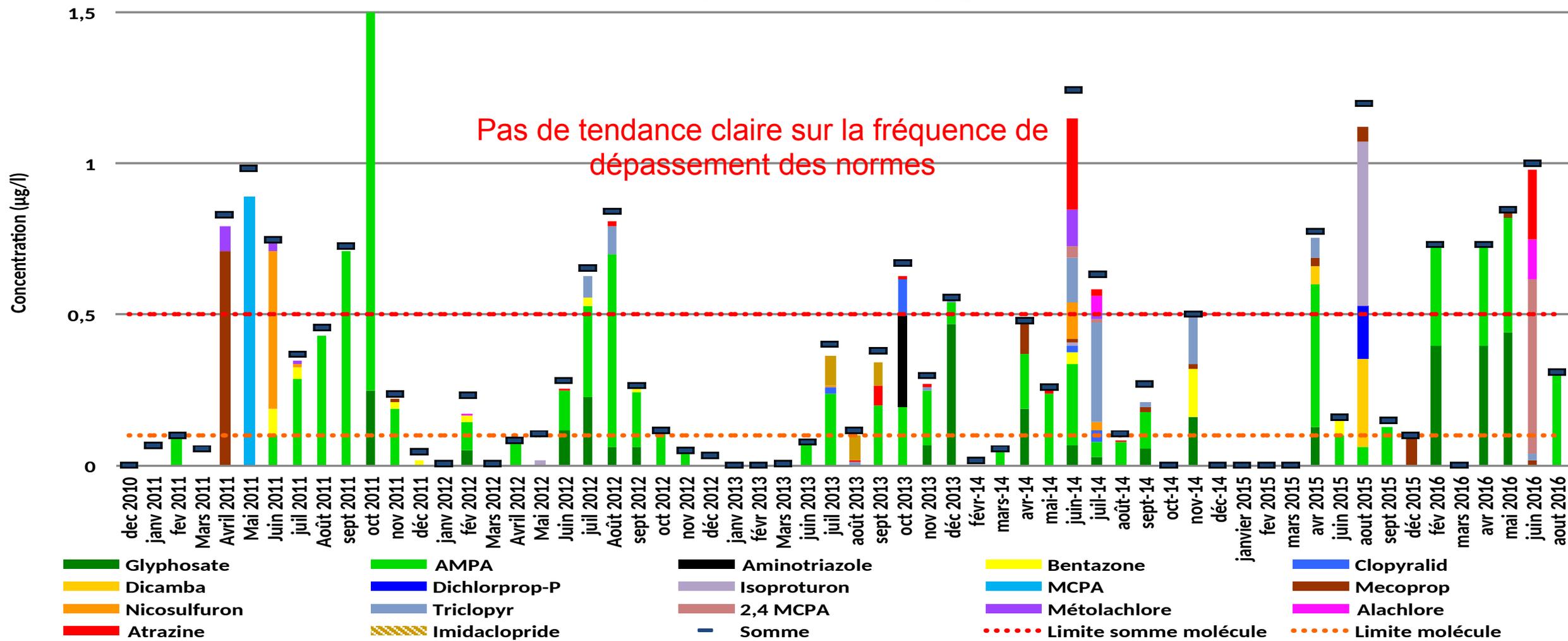


# EVALUATION DES RÉSULTATS DES ACTIONS : QUALITE DE L'EAU

## CESAME

ÉTUDES & CONSEIL EN ENVIRONNEMENT

### Amont plan d'eau : Principaux pesticides ayant dépassé au moins une fois le seuil de potabilité (0,1µg/l)

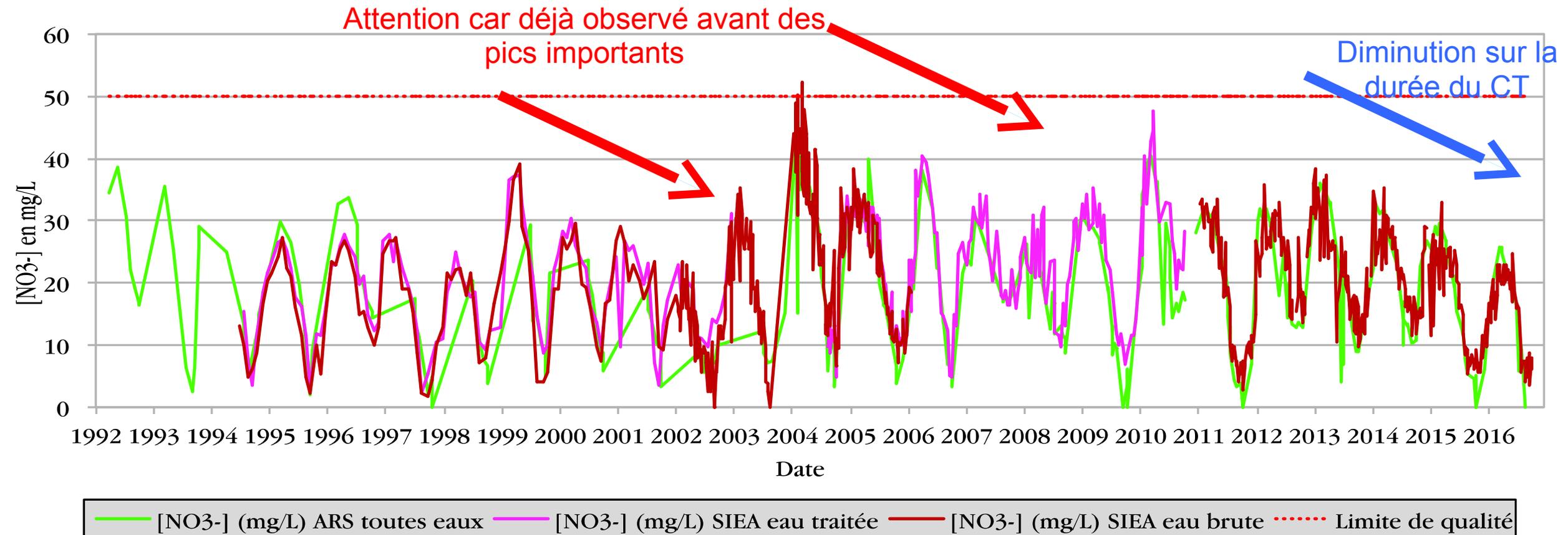




# EVALUATION DES RÉSULTATS DES ACTIONS : QUALITE DE L'EAU

ÉTUDES & CONSEIL EN ENVIRONNEMENT

× Une tendance à la baisse en entrée de station sur la durée du Programme d'action mais à confirmer à l'avenir



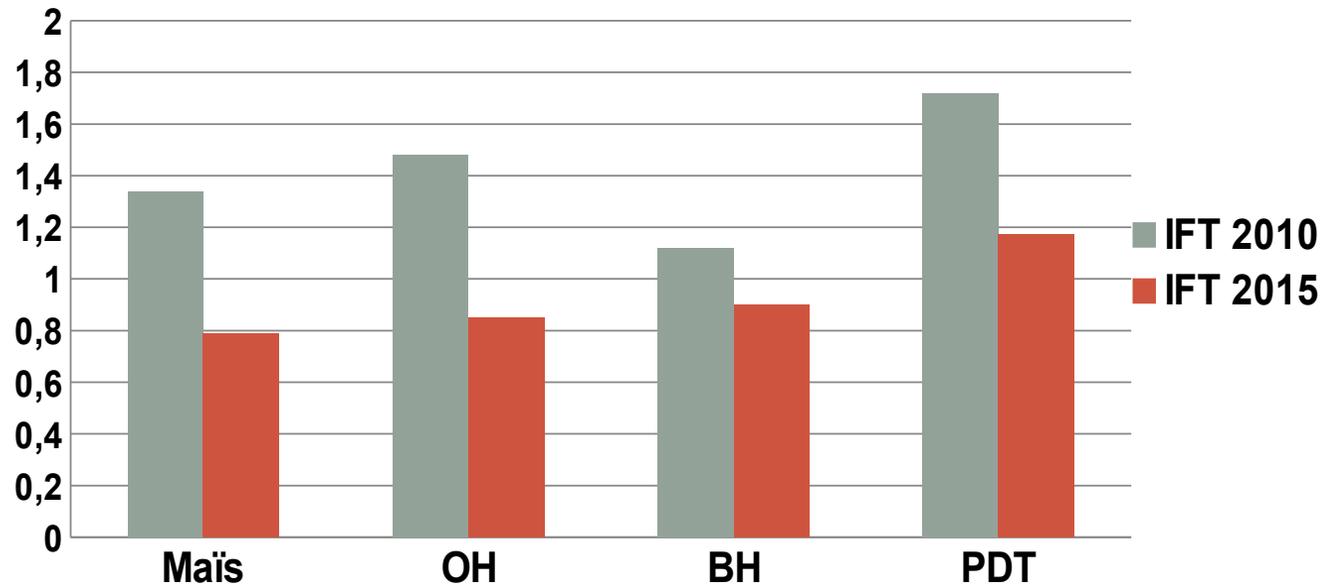
# EVALUATION DES RÉSULTATS DES ACTIONS

## Pression agricole – Nitrates - synthèse

- ✓ Une pression nitrates qui tend à diminuer essentiellement grâce à une meilleure répartition et valorisation des effluents en lien avec :
  - ✓ Le contexte réglementaire (zone vulnérable nitrates, captage Grenelle)
  - ✓ La sensibilisation par les actions du Contrat Territorial (groupe technique, analyses, diagnostics IDEA, démonstrations...)
  - ✓ Le prix élevé des engrais
  - ✓ L'écart de prix bio / conventionnel qui fait de plus en plus réfléchir
- ✓ Mais une pression qui reste élevée car :
  - ✓ Les exploitations sont de petite taille et « bloquées » dans un système intensif (difficultés de conversion en AB)
  - ✓ Le territoire accidenté et la pression foncière rendent certaines parcelles difficilement épandables avec le matériel actuel

# PRATIQUES PHYTOSANITAIRES

Evolution de l'IFT herbicide (10 exploitations enquêtées)



- IFT en baisse liée à l'engagement des agriculteurs en MAEC mais pas seulement !
- Peu d'usage de glyphosate



# EVALUATION DES RÉSULTATS DES ACTIONS

## ✓ Pression agricole – Pesticides - synthèse

✓ Une pression qui tends plutôt à diminuer en lien avec une combinaison de facteurs :

- ✓ Un durcissement de la réglementation (Certiphyto, contrôle technique des pulvérisateurs, ZNT)
- ✓ Un accompagnement par les CT Gimond et Coise (MAE, démonstrations et investissements dans le désherbage mécanique)
- ✓ Un contexte économique tendu et un prix des intrants élevé qui poussent à optimiser l'utilisation des produits

✓ Mais une pression qui reste élevée car :

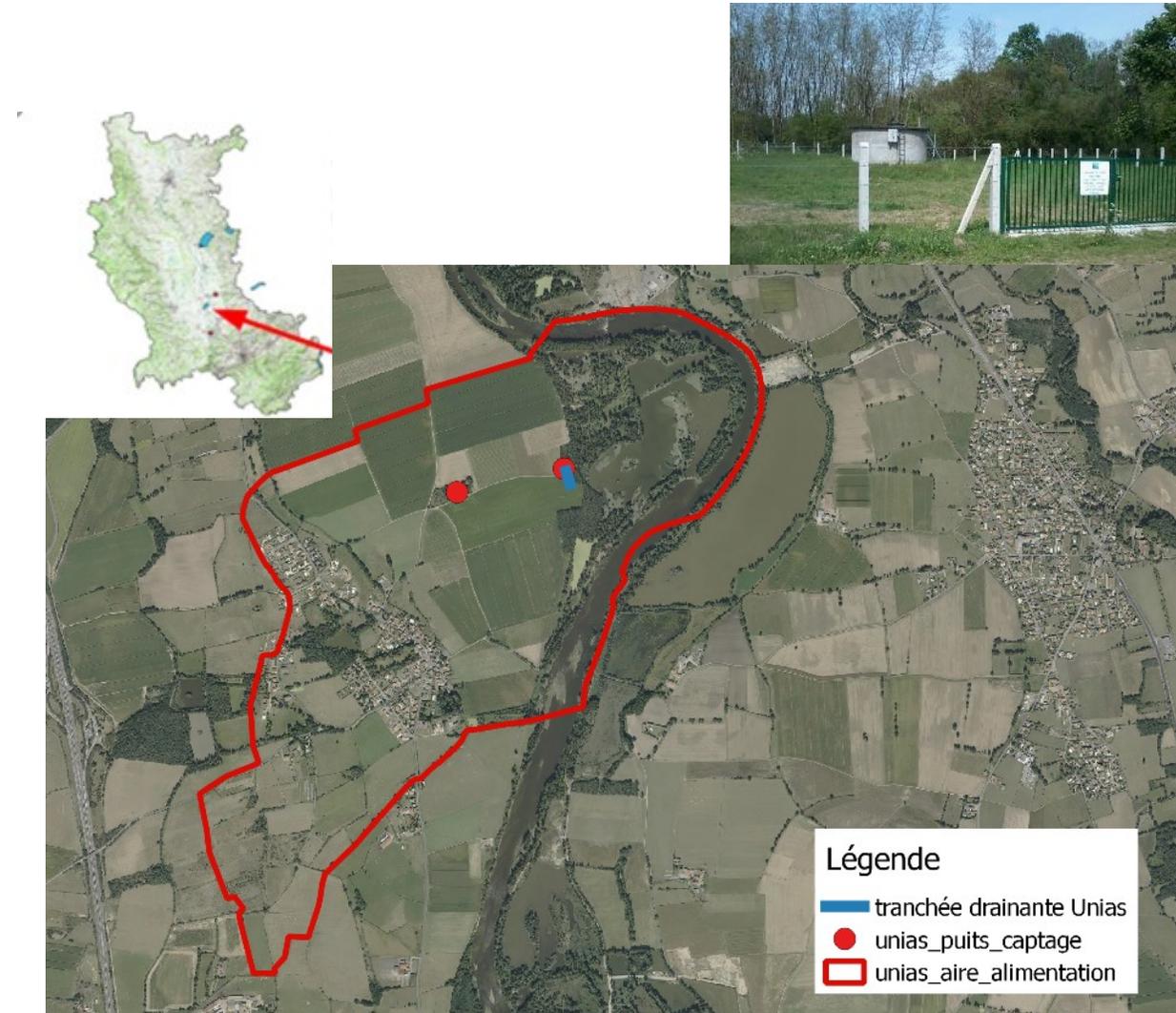
- ✓ Le système laitier intensif reste très dépendant du maïs, culture à risque pour les pesticides
- ✓ La pente est un facteur d'aggravation de la vulnérabilité du territoire (combinée à la forte fréquence des orages) et est un frein au désherbage mécanique (d'après les agriculteurs)

# PERSPECTIVES D'ACTION 2017-2021

- Synthèse du bilan :
  - Des objectifs non atteints, notamment pour la problématique pesticides
  - faible mobilisation des agriculteurs
  - Peu d'action concrètes sur le terrain
- Nouvelle programmation avec les objectifs stratégiques suivants :
  - Augmenter la présence terrain et la communication nécessaire pour maintenir l'enjeu eau au premier plan pour les agriculteurs
  - Pour les difficultés de mobilisation :
    - partir des volontés/intérêts des agriculteurs
    - S'appuyer sur des agriculteurs/groupe moteur via les GIEE et les démarches filières
  - Mettre l'accent sur l'accompagnement individuel
  - Mettre à profit les dynamiques du CT Coise

# PRÉSENTATION DE L'AAC D'UNIAS

- AAC de 264 ha dont 200 ha de SAU principalement dédiées aux cultures (Chambons de la Loire)
- 6 exploitations concernées : 4 en BA, 2 en BL
- Ressource en eau : Gérée par le Syndicat Mixte du Bonson P2, P1 remplacée en 2016 par une tranchée drainante
- Problématique sur la ressource : nitrates essentiellement mais travail aussi sur les pesticides
- Démarche d'animation depuis 2012 encadré par un arrêté depuis 2014 et accompagné par un CT depuis 2015

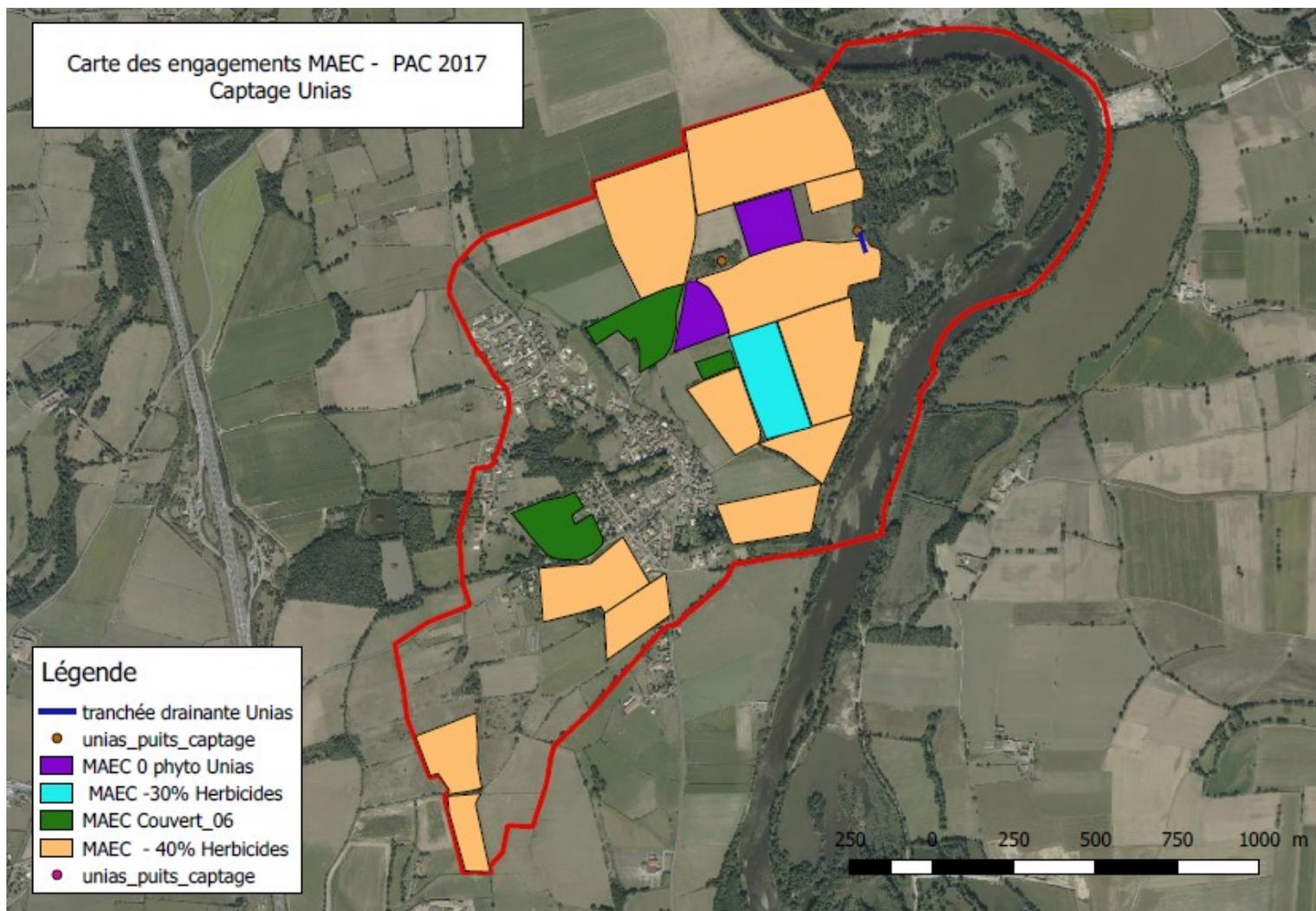


# ACTIONS MISES EN PLACE AVEC LES AGRICULTEURS

- **Forte mobilisation des agriculteurs du captage dès le début de la démarche**
- Première campagne MAET 2012: une porte d'entrée pour travailler avec les agris  
→ désintensification du secteur en introduisant des luzernes sur les parcelles les plus proches des puits + mesures avec réduction fertilisation et réduction IFT
- Depuis 2012 réseau d'analyse sur l'azote → Bilan pluriannuel en 2016 à permis de dégager des pistes de travail pour la suite
- Journées techniques (désherbage mécanique, luzerne)



# ACTIONS MISES EN PLACE AVEC LES AGRICULTEURS



Réengagement des agriculteurs en MAEC 2017 : 73 ha soit 28 % de l'AAC

(3 exploitants sur 6)

MAEC Retenues par les exploitants :

- Phyto -30 et -40%
- Absence herbicides
- Création de couverts herbacés

# DES PRATIQUES EN VOIE DE PÉRENNISATION

- Fin du contrat territorial en 2018 → année 2018 bilan du programme d'actions

- Mais premières constatations :

- Evolution positive de la qualité de l'eau
- Forte implication des agriculteurs concernés dans le programme d'actions

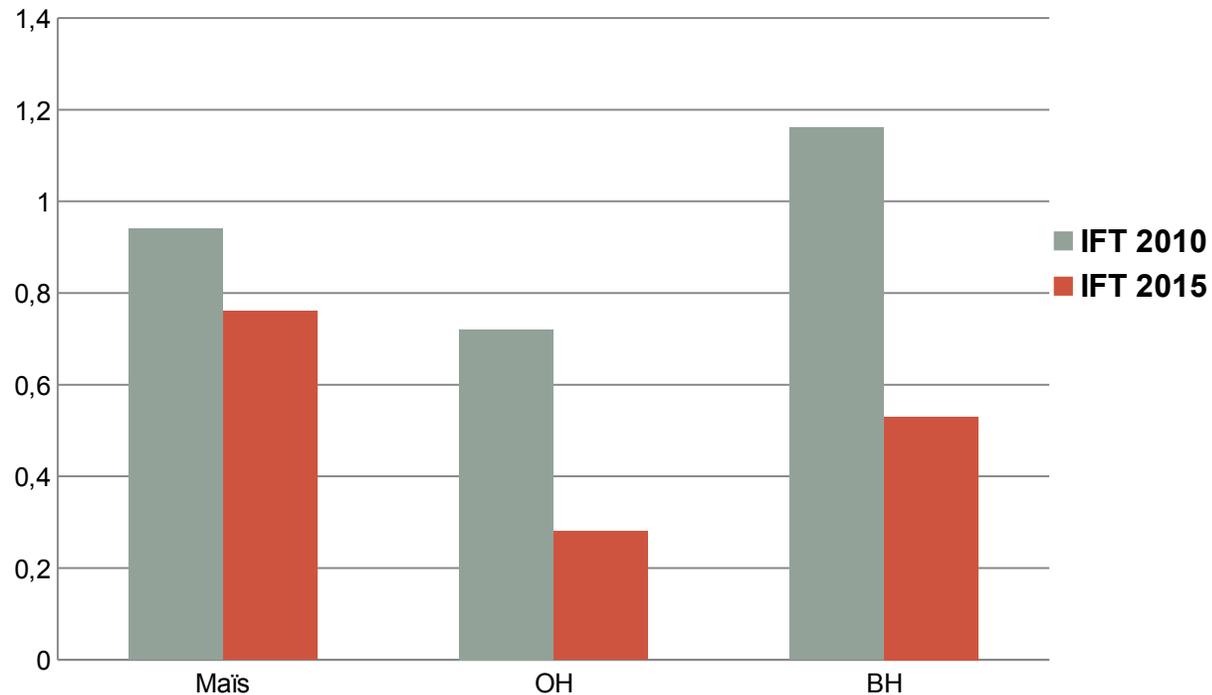
- - Evolution des pratiques :

- désherbage mécanique (généralisé sur maïs, démarrage sur les céréales)
- intégration de la luzerne dans les rotations,
- reliquats corrects sur les parcelles pilotes (*moyenne de 60 uN/ha sur maïs, 51 uN/ha sur céréales*),



# PRATIQUES PHYTOSANITAIRES

Evolution de l'IFT sur la zone de vulnérabilité forte (86 ha)  
pour 5 exploitations enquêtées



- IFT en baisse liée à l'engagement des agriculteurs en MAE
- La pratique du désherbage mécanique sur maïs
- Coût des intrants



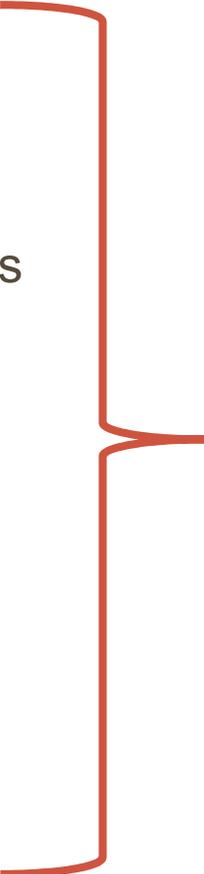
# MAIS...DES NOUVEAUX ENJEUX

## Volet Azote :

- Retournement des luzernes en 2017 et 2018 près des puits (16 ha)
  - Gestion de l'azote relarguée sur les prochaines campagnes : Mise en place d'un essai sur la minéralisation post-destruction luzerne avec la CA 42

## Volet Phyto :

- Conduite des parcelles proches de la ressource sans phyto (interdiction réglementaire)
- MAEC phyto avec cahiers des charges à respecter : Mise en place de pratiques pour poursuivre la réduction des IFT (désherbage mécanique-introduction de cultures faibles en intrants (type méteils, chanvre...))



Accompagnement à  
poursuivre pour  
pérenniser les pratiques

# POUR CONCLURE SUR LA DÉMARCHE GRENELLE SUR LE CAPTAGE D'UNIAS

- Démarche d'animation positive auprès des agriculteurs
- Soutien des élus essentiel pour mener à bien le programme d'actions
- Importance d'un partenariat solide et diversifié (CA, Coopératives locales, ARDAB, bureaux d'études) pour mener les actions techniques
- Charge administrative liée à la mise en place des actions trop élevée par rapport aux actions opérationnelles
- Besoin d'accompagnement des agriculteurs au-delà du contrat territorial pour pérenniser les pratiques





MERCI POUR VOTRE ATTENTION